

Rapport d'audit du commissaire aux comptes pour l'Alliance Française de Gävle pour l'exercice comptable 2025

À l'Assemblée Générale de l'Alliance Française de Gävle, no. d'organisation 802547–5719.

Rapport du commissaire aux comptes

J'ai examiné les états financiers et la comptabilité ainsi que la gestion du conseil d'administration de l'Alliance Française de Gävle pour l'exercice comptable 2025. L'examen a été réalisé conformément aux bonnes pratiques de révision applicables aux associations. Cela implique que j'ai planifié et effectué l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que la comptabilité ne contient pas d'erreurs significatives et que la gestion du conseil d'administration est conforme aux statuts de l'association. J'ai consulté la comptabilité, les pièces justificatives, les statuts ainsi que les procès-verbaux. J'ai également évalué les principes comptables utilisés et la gestion générale du conseil.

Déclarations

Rapport annuel et comptes

Selon mon opinion, le rapport annuel a été établi conformément aux bonnes pratiques comptables et donnent une image fidèle du résultat et de la situation financière de l'association pour l'exercice étudié.

Gestion

Je n'ai relevé aucune action de la part des membres du conseil d'administration qui contreviendrait aux statuts de l'association ou qui aurait causé un dommage à celle-ci.

Recommandations

Je recommande :

- que l'Assemblée Générale approuve le compte de résultat et le bilan ;
- que les membres du conseil d'administration soient déchargés de leur responsabilité pour l'exercice ;
- que le résultat soit affecté conformément à la proposition du conseil.

Gävle, le 24 février 2026, Eva Hultgren, commissaire aux comptes

